



EDITORIAL

décembre 2016

Votre mutuelle résiste bien, même très bien.

Fin octobre 2016, dans le courrier adressé à votre domicile nous abordions l'actualité 2017. A ce titre, nous avons évoqué l'aménagement modéré de 1,50% de la tarification de l'an prochain et l'évolution significative des remboursements.

S'agissant des garanties nouvelles :

1) La prise en compte des dépassements d'honoraires pour les interventions chirurgicales. Il est indéniable que cette nouvelle prestation constitue une vraie réponse aux attentes exprimées par beaucoup de mutualistes. Sans vouloir cautionner ces pratiques de libre tarification, nous voulons que chacun d'entre vous puisse en toute quiétude recourir au praticien de son choix lorsqu'il s'agit de protéger sa santé.

2) Les autres améliorations de remboursement concernent le recours aux médecines douces, l'allocation naissance ou adoption, la cure thermale, les vaccinations, les aides ménagères et familiales. Ces prestations complémentaires renforcent notre capacité d'accompagnement dans la prise en charge de frais non admis au remboursement de l'assurance maladie.

Le retrait contraint du dédommagement des frais funéraires dans nos contrats santé exprime une volonté affirmée de privilégier les soins. Nous devons concentrer nos efforts à la préservation de l'état de santé des adhérents et anticiper ses besoins avant qu'il ne soit trop tard.

Rétrospectivement, vous êtes nombreux à apprécier l'amélioration faite au début de cette année pour le remboursement des dépenses d'optique. Pour les enfants, plus de trois équipements sur quatre sont totalement pris en charge par la mutuelle. Pour les adultes, 58% des adhérents inscrits en Mutame 2 n'ont rien déboursé et 65% des mutualistes affiliés en Mutame 3 ont été totalement remboursés. Notre partenariat avec Les Opticiens Mutualistes réduit de 20% la charge restant définitivement à supporter.

Votre mutuelle résiste bien, même très bien, à l'augmentation des coûts de la santé car vous faites preuve de responsabilité. Votre comportement est remarquable au regard d'un juste recours aux soins, et de notre côté nous veillons à la maîtrise des charges inhérentes au fonctionnement du service.

Nous avons besoin de votre implication pour relayer les valeurs qui nous animent. Partagez votre satisfaction avec vos collègues, votre famille, vos proches pour qu'ensemble et avec leur nouvelle inscription à notre mutuelle nous puissions consolider durablement une structure où chacun trouve sa place. Notre système basé sur le principe fondamental de solidarité intergénérationnelle nécessite l'adhésion de tous, aussi, des conditions attractives sont offertes aux plus jeunes afin de les convier à nous rejoindre.

L'année 2017 sera également consacrée au regroupement des mutuelles affiliées à Mutame avec dans un premier temps un rapprochement avec les mutuelles de Belfort et d'Orléans.

Je termine cet éditorial en abordant avec fierté nos initiatives entreprises ces derniers mois dans le domaine de la prévention collective. Je vous encourage à visionner sur notre site Internet les interventions remarquables des experts présents à la conférence co-organisée avec l'association France Alzheimer Manche. Cette rencontre citoyenne conforte notre mission et donne du sens à une forte implication dans l'information des malades et de leurs proches.

La dynamique des administrateurs, des personnels, des correspondants locaux présents sur le terrain et de vous-même concourent à la réussite de nos projets communs, toujours entrepris, pour le bien-être et le bien-vivre des personnes rassemblées autour de nous « Mutame ». Bonnes fêtes de fin d'année. Nos meilleurs vœux de bonne santé vous accompagnent.

Daniel Lemaire

Président de Mutame Normandie

« Une personne malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide »



© Crédit Photo PY Le Mieur

Près de 200 personnes ont assisté à la Conférence Alzheimer du 21 octobre dernier au Théâtre Roger Ferdinand à Saint-Lô.

Le **Docteur Dominique DRESS**, Neurologue de l'Hôpital Mémorial a présenté la maladie, ses symptômes et les difficultés de diagnostic.

Le **Docteur en psychologie, Mickaël LAISNEY**, Maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Études de Paris et chercheur dans l'unité INSERM-EPHE- UNICAEN, a expliqué les différences entre les lésions du cerveau résultant de la maladie d'Alzheimer ou du vieillissement normal.

Madame **Ophélie GESBERT**, Psychologue spécialisée en Neuropsychologie, a présenté les activités de l'association **France Alzheimer Manche** en évoquant la formation gratuite des aidants.

Découvrez la vidéo :

www.mutame-normandie.fr

Rubrique Publications / Conférence Alzheimer



Remboursement des honoraires chirurgicaux

Exemple pour une opération de la cataracte, à partir de janvier 2017 par des praticiens signataires du Contrat d'Accès aux Soins

| Praticiens | Factures | CPAM 100 % | Mutame 2 45 % | Mutame 3 65 % |
|--------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Anesthésiste | 211 € | 111,00 € | 49,95 € | 72,15 € |
| Chirurgien | 450 € | 271,70 € | 122,27 € | 176,61 € |
| TOTAL | 661 € | 382,70 € | 172,22 € | 248,76 € |



Améliorations des garanties à partir de janvier 2017

| Garanties | Mutame 1 | Mutame 2 | Mutame 3 |
|---|---|----------------|----------------|
| Allocation Naissance | 50 € | 150 € | 200 € |
| | 25 € | 75 € | 100 € |
| Allocation Cure Thermale | | 100 € | 150 € |
| | | | 75 € |
| Chambre particulière en Psychiatrie (avec convention Mutualité Française) | | 35 € / nuit | 40 € / nuit |
| | | | 40 € / nuit |
| Forfait 20 € Médecines Douces | 2 séances / an | 4 séances / an | 5 séances / an |
| Forfait Vaccination | 25 € / an pour tout type de vaccination | | |
| Aide-ménagère | | 4,05 € / heure | 6,10 € / heure |
| Aide familiale | | 1,50 € / heure | 2,20 € / heure |

- Contrat Mutame Atout Santé Plus (Agents Territoriaux)
- Contrat Mutame Santé (hors territoriaux)
- Commun aux 2 contrats

Retraités, une aide pour payer votre mutuelle



L'agent Territorial titulaire d'une pension de retraite peut faire appel au soutien du fonds d'action sociale de la CNRACL.

Renseignements : 05 56 11 36 68 du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00
www.cnrACL.fr

Adresse : Caisse des dépôts
Fonds d'action sociale - Rue du vergne
33059 Bordeaux

Mutame remet sur simple demande l'attestation annuelle justifiant le versement des cotisations.

Assistance au domicile et protection juridique

Votre affiliation à Mutame Normandie comprend un service de soutien au domicile au retour d'une hospitalisation d'au moins 24 heures ou après une intervention en chirurgie ambulatoire ou un passage aux urgences entraînant une immobilisation d'au moins 48 heures.

D'autres services sont également disponibles : téléassistance, aide à domicile au retour d'un traitement de chimiothérapie, aide-ménagère en cas de grossesse pathologique...

La mutuelle vous accompagne juridiquement également dans la démarche de recours engagée en cas de différend avec un professionnel de santé.

Mutame
ASSISTANCE

24 Heures / 24
7 Jours / 7

N°Cristal 09 69 39 99 76

APPEL NON SURTAXE

**SOUTIEN ET AIDE À DOMICILE
PROTECTION JURIDIQUE DE RECOURS MÉDICAL**

Loi Châtel n°2005-67 du 28 juillet 2005

Le contrat santé souscrit auprès de la mutuelle est renouvelable chaque année automatiquement par tacite reconduction. Si l'adhérent ne souhaite pas le reconduire, il dispose d'un délai de 20 jours suivant l'envoi de l'échéancier annuel des cotisations, le cachet de la Poste faisant foi, pour le faire savoir par lettre recommandée.

L'équipe de Mutame Normandie vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

SAINT-LÔ (siège) 4 rue Emile Enault - 50000 SAINT-LÔ - Tél. 02 33 05 29 20

CAEN 19 bis Place Saint-Sauveur - 14000 CAEN - Tél. 02 31 86 00 15

E-mail : contact@mutame-normandie.fr

Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 780 915 898